DECLARATION DE CHANGEMENT DE NOM D'USAGE

(A adresser au gestionnaire RH qui gère votre dossier administratif)

Nom de naissance : ……

Nom d'usage actuel : ……
.
Prénom(s) : ……..

Grade / Statut : ……

Raison du changement de nom d'usage : ☐ Mariage ☐ Séparation ☐ Divorce
☐ Motif légitime ☐ Francisation

Nouveau nom d'usage : ……
(à renseigner en majuscules)

Seul, ce nouveau nom d'usage devra être utilisé pour toutes les administrations.

Fait à…….., le……

Signature

Pièces justificatives à fournir si :

- changement de nom suite à un mariage : copie du **livret de famille** et de l'**acte de mariage.**

Article 225-1 du code civil : « chacun des époux peut porter, à titre d'usage, le nom de l'autre époux, par substitution ou adjonction à son propre nom dans l'ordre qu'il choisit. »
Une fois marié, il est possible d'utiliser le nom de son conjoint, quel que soit son sexe. Cette utilisation d'un nom d'usage est totalement facultative et n'a aucun caractère automatique.

- changement de nom suite à une séparation : copie du **jugement de séparation de corps.**

Chacun des époux séparés conserve l'usage du nom de l'autre. Toutefois, le jugement de séparation de corps ou un jugement postérieur peut, compte tenu des intérêts respectifs des époux, le leur interdire *(articles 300 et 301 du code civil)*

- changement de nom suite à un divorce : copie du **livret de famille** et du **jugement de divorce**.

Dans le cadre d'un divorce, si le nom d'usage que vous souhaitez déclarer est le nom de votre ex-conjoint, vous devez disposer de l´autorisation écrite de celui-ci ou de la décision du tribunal vous ayant accordé le droit d'user de son nom *(article 264 du code civil).*

- changement de nom pour « motif légitime » accordé par le ministère de la Justice : copie de l'acte.

- francisation du nom et/ou du prénom en cas de sollicitation de la nationalité française ou d'acquisition récente de la nationalité : copie de l'acte.

- changement d'adresse mail professionnelle :

  ……@……

  Sur le modèle : prenom.nom@sorbonne-universite.fr

  Toute demande de modification de mail est à soumettre simultanément à l'assistance informatique.